

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réaménagement du centre-ville de Valenton (94) avec création d'un parking enterré sur un niveau de sous-sol, pour un total de 140 places

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VALOPHIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

7 8 5 | 7 6 9 | 5 5 5 | 0 0 0 4 2

Forme juridique

EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. a) Aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités ou plus	- Concerné : le projet prévoit la création de 140 places de parking, dans un parking enterré prévu sur un seul niveau - Concerné par les rubriques 1.1.1.0 (déclaration d'ouvrages réalisés en phase étude : sondages, pompages)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la réalisation des aménagements suivants :

- deux opérations de logements en accession libre (48 logements sur la place Janin et 34 logements à la place de l'actuel marché couvert) ;
 - création d'un marché couvert et d'une place publique ;
 - parc de stationnement en souterrain de 140 places ;
- Le projet prévoit également l'aménagement d'espaces verts .

Afin de réaliser ce types d'aménagements, le projet nécessitera :

- la destruction d'espaces verts ;
- La démolition de deux bâtiments abritant au total 24 logements et 8 commerces ;
- La démolition de l'actuelle halle de marché.

4.2 Objectifs du projet

Le projet, intitulé "Coeur de Ville" est porté par Valophis Habitat. Il s'inscrit dans une démarche élargie de revitalisation du Centre Ville, démarche initiée par la Ville.

Le projet Coeur de Ville propose de la création d'un marché couvert, d'une nouvelle place de marché, d'un parking enterré d'une capacité de 140 places, des logements, ainsi que des aménagements paysagers.

La surface des parcelles du projet est inférieure à 5 hectares (le projet n'est donc pas concerné par la rubrique 39 b). L'annexe 10 détaille les parcelles concernées par le projet (les parcelles 827 et 798 ne font pas partie du projet).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase chantier comprendra plusieurs grandes étapes :

- la démolition des bâtiments de logements à l'issue du relogement et du transfert/éviction des commerces ;
- la réalisation du parking public souterrain et des espaces publics ;
- les travaux de VRD ;
- la construction de la nouvelle halle de marché ;
- la démolition de l'ancien marché couvert ;
- la construction des nouveaux logements.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet permettra la transformation d'une partie du centre-ville de Valenton.

En phase d'exploitation, ce projet proposera un nouveau marché couvert, de commerces, des logements , ainsi que des aménagements paysagers permettant de disposer d'un bon coefficient biotope.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet :

- d'un dossier de déclaration Loi sur l'Eau : le projet sera soumis au régime de déclaration au titre des rubriques 1.1.1.0 et 1.1.2.0 de la nomenclature Loi sur l'Eau pour la phase provisoire (piézomètres et système d'assèchement du fond de fouille) ;
- aucune prélèvement en phase définitive d'exploitation ne sera réalisé ;

La présente demande d'examen au cas par cas évalue le projet dans son ensemble.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise des terrains du projet (commerces de proximité, marché couvert, marché en plein air, logement)	
- Logements place Janin :	- 2 982 m ²
- Logements ancien marché :	- 2 221 m ²
- Halle de Marché :	- 1 000 m ²
Aménagement sur une surface de plancher totale :	= 6 203 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Valenton(94)

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 2 8 ' 0 5 " 0 2 Lat. 4 8 ° 4 4 ' 3 9 " 8 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Valenton (94)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: INPN
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: DRIEAT Ile-de-France
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: INPN
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: DRIEAT Ile-de-France
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: DRIEAT Ile-de-France Aucun parc naturel n'est situé à proximité de l'aire d'étude.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du bruit dans l'Environnement (PPBE) du département du Val-de-Marne adopté le 19 octobre 2020. Le projet permettra de supprimer une partie des places de stationnement en surface et de créer des espaces dédié aux circulations douces. Source: Conseil départemental du Val-de-Marne
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: DRIEAT Ile-de-France

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'a été inventoriée sur le site du projet après l'étude bibliographique et d'après la visite de terrain réalisée par IDE Environnement (voir Annexe 7).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Valenton est concernée par : - un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de la Marne et de la Seine, approuvé le 12/11/2017 ; - un Plan de prévention des mouvements de terrain (effondrements liées aux cavités souterraines) Le site d'étude n'est pas concerné par ces deux aléas. Source: Préfecture du Val-de-Marne
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un impact ponctuel en plomb a été identifié et sera purgé en phase travaux. Source : Infoterre
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE de l'Albien Le projet n'impacte pas la nappe de l'Albien. Source: DRIEAT Ile-de-France
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: ARS Val-de-Marne
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: Atlas des patrimoines
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: INPN
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: Atlas des patrimoines

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'être soumis au régime de Déclaration au titre : - rubrique 1.1.1.0 - nomenclature Loi sur l'Eau : système de pompage pour d'assécher la fouille en phase travaux Ce prélèvement temporaire sera effectué dans les eaux circulant sur le toit des Argiles Vertes. La quantité sera faible et ne devrait pas dépasser le seuil des 10 000 m3 au vu des lithologies identifiées.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Afin de maintenir le fond de fouille au sec, le pompage sera strictement limiter à la phase chantier. En phase exploitation, en cas d'interaction des infrastructures avec la nappe, aucun drainage ne sera réalisé (protection des infrastructures par cuvelage).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets issus de la démolition des bâtiments existants (triés, collectés et valorisés si possible en filière spécialisée). Dans le cadre de l'aménagement des futurs sous-sols des déblais de terres sont à prévoir. Ceux-ci feront l'objet d'une gestion spécifique et seront évacuées en filière spécialisée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux pour la construction du projet (logements, commerces, parking).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seules surfaces dites naturelles qui seront consommées sont : un espace vert à caractère résidentiel avec des zones de remblais végétalisées + quelques arbres à grand développement (espèces plantées largement dominantes). Cependant, le projet prévoit la création d'aménagements paysagers qualitatifs permettant d'intégrer des surfaces végétalisées au sein des futurs logements et commerces. La place du marché fera également l'objet d'aménagements paysagers et d'une désimperméabilisation
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans un site Natura 2000, ni à proximité. Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 12 km. Source: INPN

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : INPN
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réalisation du projet impactera essentiellement un espace vert à caractère résidentiel avec des zones de remblais végétalisées (espèces plantées largement dominantes). Le projet prévoit la création d'aménagements paysagers (jardins notamment) venant améliorer la qualité paysagère et naturelle du site. Un diagnostic phytosanitaire a été effectué pour les arbres existants et il est fourni en annexe.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas concernée par un PPRT. Source: Préfecture du Val-de-Marne
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la cartographie du zonage réglementaire associé au risque de retrait-gonflement des sols argileux, le site du projet est situé en zone bleu foncé fortement exposée (B1). Source: Préfecture du Val-de-Marne
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Il a été identifié un impact ponctuel en plomb, des anomalies ponctuelles en métaux et des faibles teneurs ponctuelles en hydrocarbures (HAP et HCT). Il est prévu de purger l'impact en plomb. Les sols en places seront recouverts par des terres saines au droit des futurs espaces verts. Les déblais issus de l'opération seront évacués vers une filière adaptée.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : véhicules de chantier pour la démolition et la construction des bâtiments ainsi que leur déplacement lié à l'exportation des déchets en filières spécialisées. En phase exploitation : le trafic sera liés aux déplacements quotidiens des futurs riverains et sera similaire à l'actuel tout en fournissant du stationnement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux : le bruit modéré des engins durant la période des travaux. En phase exploitation : le bruit lié à la circulation des véhicules des futurs riverains sera similaire à la situation actuelle (zone déjà très urbanisée).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux: odeurs liées à la phase d'enrobage des voies créées et aux gaz d'échappement des engins de chantier.</p> <p>En phase d'exploitation, les seules nuisances olfactives seraient liées aux émissions de gaz d'échappement par les véhicules fréquentant le site, qui seront similaires à l'état actuel.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux : le projet pourra engendrer des vibrations liées au fonctionnement des engins de chantier.</p> <p>En phase exploitation : la circulation des véhicules lié au futur parking peut être considérée comme une source de vibrations non significative.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux: les travaux seront réalisés en période diurne, et ne nécessiteront pas d'éclairage. En phase exploitation: un éclairage sera mis en place au droit du futur parking souterrain. L'éclairage extérieur se limitera aux voies d'accès des bâtiments (possibilité de moduler voire interrompre cet éclairage durant la période nocturne pour limiter l'impact sur les espèces faunistiques présentes).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Phase travaux: émissions de gaz d'échappement des engins de chantier.</p> <p>Phase exploitation: les seuls rejets dans l'air seront liés aux émissions de gaz d'échappement par les véhicules fréquentant le site qui seront similaires à l'état actuel.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'ensemble de la gestion des rejets dans le cadre de la mise en place du rejet (eaux pluviales et eaux usées) se feront conformément aux prescriptions en vigueur.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets de chantier seront consignés et évacués vers les filières adaptées.</p> <p>Les déblais issus des terrassements des infrastructures seront évacués en filière spécifique.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas au sein de sites inscrits ou classés. Le projet s'intègre au sein d'un secteur très urbain mais sera conçu de manière harmonieuse avec son environnement et avec le paysage urbain aux alentours.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet est actuellement occupée par un marché couvert, des espaces verts (parc de la place Janin), des commerces et un parking imperméabilisé. Le projet envisage la poursuite d'activités commerciales sur le site, la construction d'un nouveau marché couvert et la création de logements.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet a été conçu de manière adaptée afin de limiter tout rejet et toute forme de pollution dans le milieu naturel ou sur le milieu humain. Le projet fera l'objet d'un dossier de Déclaration Loi sur l'Eau (rubrique 1.1.1.0).

La santé des arbres existants sur le site est détaillée dans le diagnostic phytosanitaire, disponible en Annexe 7.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les principaux enjeux identifiés feront l'objet de dossiers réglementaires spécifiques (dossier loi sur l'eau) détaillant les mesures ERC prises ainsi que les incidences résiduelles.

Concernant le milieu naturel, aucun enjeu n'a été identifié. Un diagnostic phytosanitaire a été effectué pour les arbres existants et il est fourni en Annexe 7. Les mesures paysagères favorables à l'environnement permettra d'aboutir à un impact positif concernant l'imperméabilisation des sols et du paysage.

Ainsi, au regard de ces éléments, il ne semble pas que le projet nécessite une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Diagnostic phytosanitaire
Annexe 8 : Etude de mobilité
Annexe 9 : Diagnostic de l'état des milieux
Annexe 10 : Plan parcellaire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Créteil

le, 04 Aout 2022

Signature

VALOPHIS HABITAT
Groupe VALOPHIS
9 route de Choisy / CS 50079
94048 CRÉTEIL CEDEX
RCS Créteil : 382 506 657
TVA intracommunautaire : FR30 785 769 555



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

ANNEXES

ANNEXE 1	INFORMATIONS SUR LE MAITRE D'OUVRAGE
ANNEXE 2	PLAN DE LOCALISATION
ANNEXE 3	PHOTOS DES ALENTOURS
ANNEXE 4	PLANS DU PROJET
ANNEXE 5	VUE AERIENNE DES ABORDS PROCHES
ANNEXE 6	ABSENCE DE ZONE NATURA 2000 A PROXIMITE
ANNEXE 7	ETUDE PHYTOSANITAIRE
ANNEXE 8	ETUDE DE MOBILITE
ANNEXE 9	DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES MILIEUX
ANNEXE 10	PLAN PARCELLAIRE DU SITE ET DE SES ABORDS
ANNEXE 11	PLAN TOPOGRAPHIQUE DU SITE

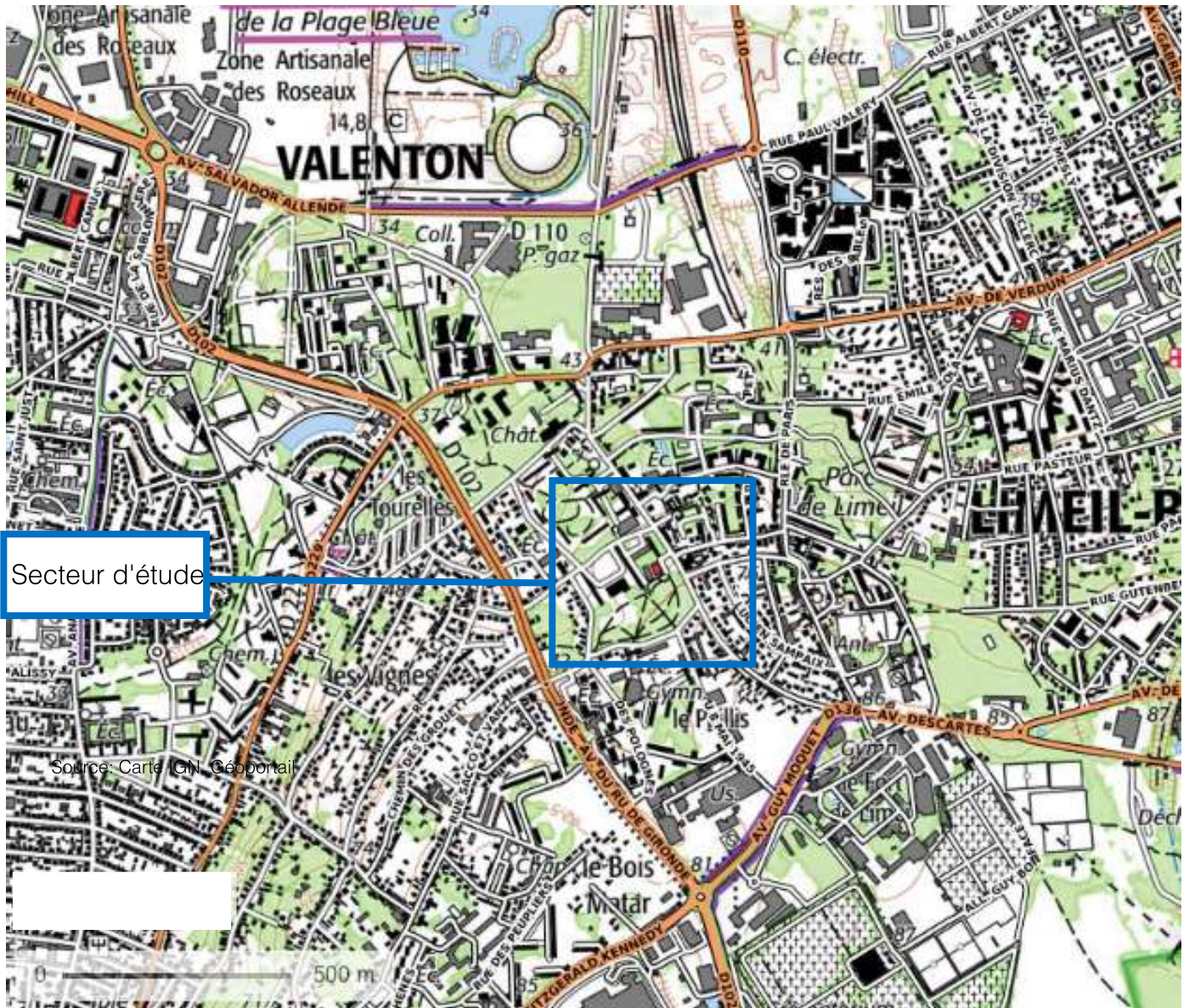
ANNEXE 2 PLAN DE LOCALISATION

LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

N° dossier : 1115327 SI MAS 01a

Chantier : VALENTON

Prestation : Etude Cas par Cas



ANNEXE 3 PHOTOS DES ALENTOURS



2

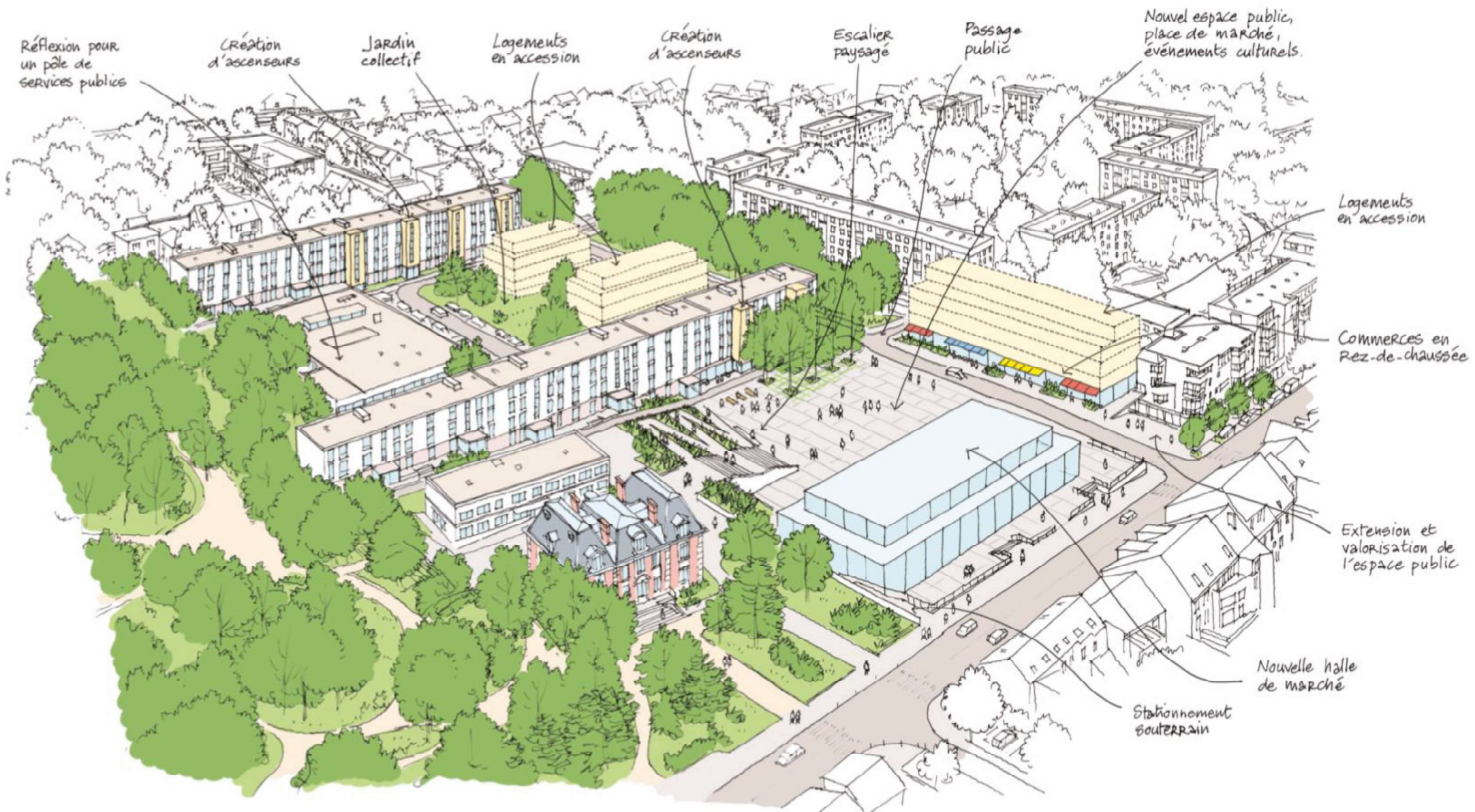


3





ANNEXE 4 PLANS DU PROJET



Réflexion pour un pôle de services publics

Création d'ascenseurs

Jardin collectif

Logements en accession

Création d'ascenseurs

Escalier paysagé

Passage public

Nouvel espace public, place de marché, événements culturels.

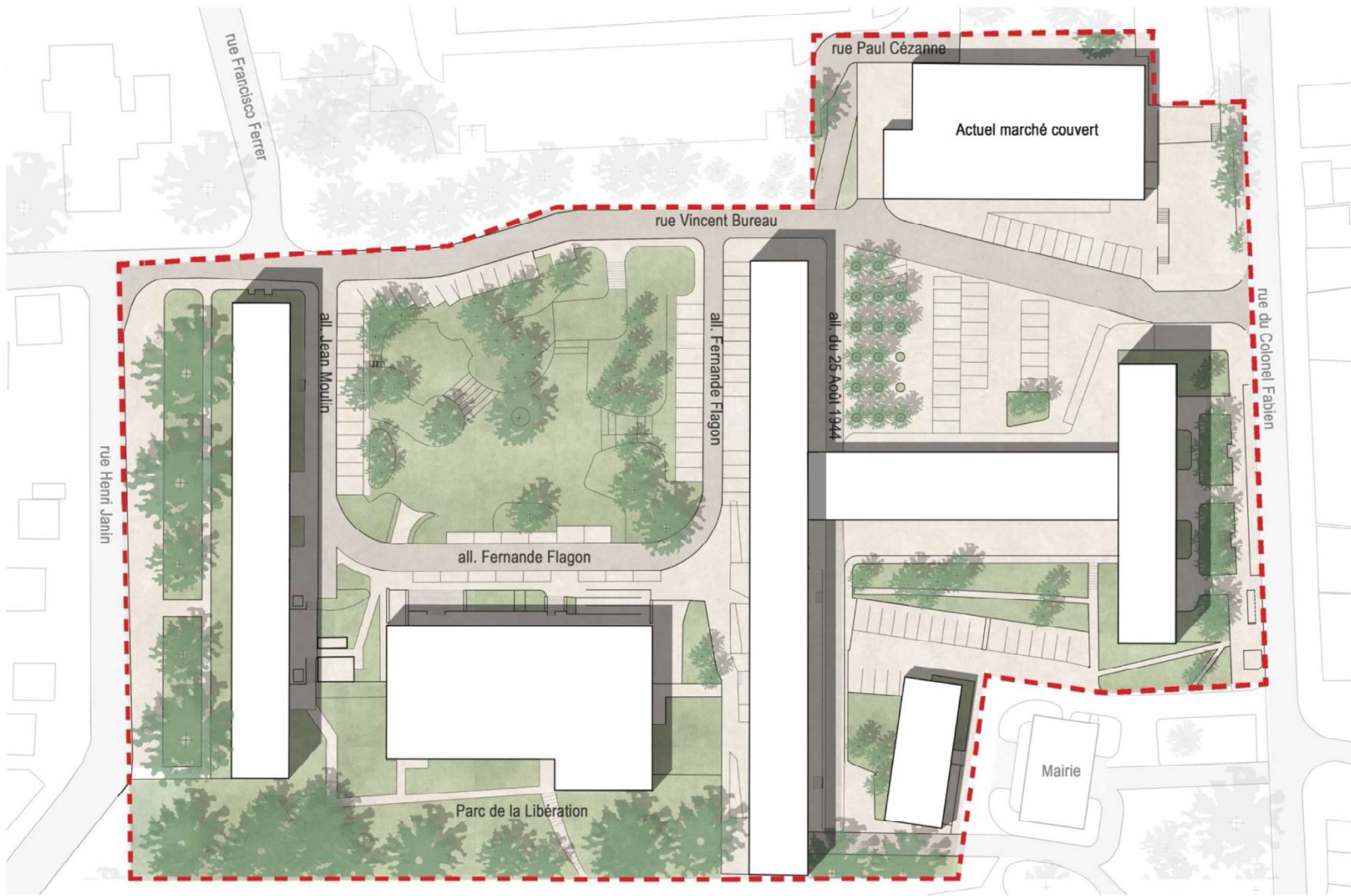
Logements en accession

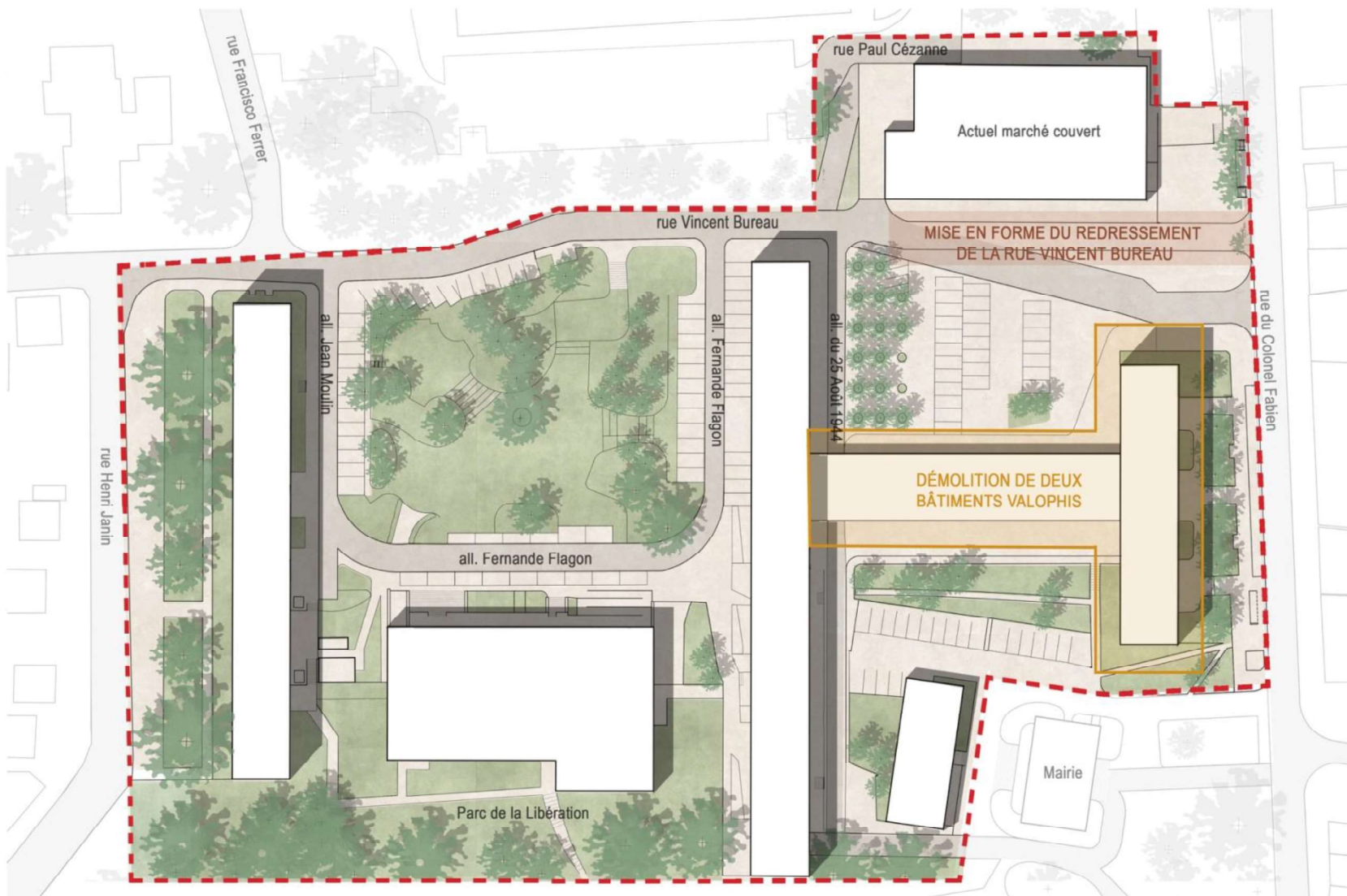
Commerces en rez-de-chaussée

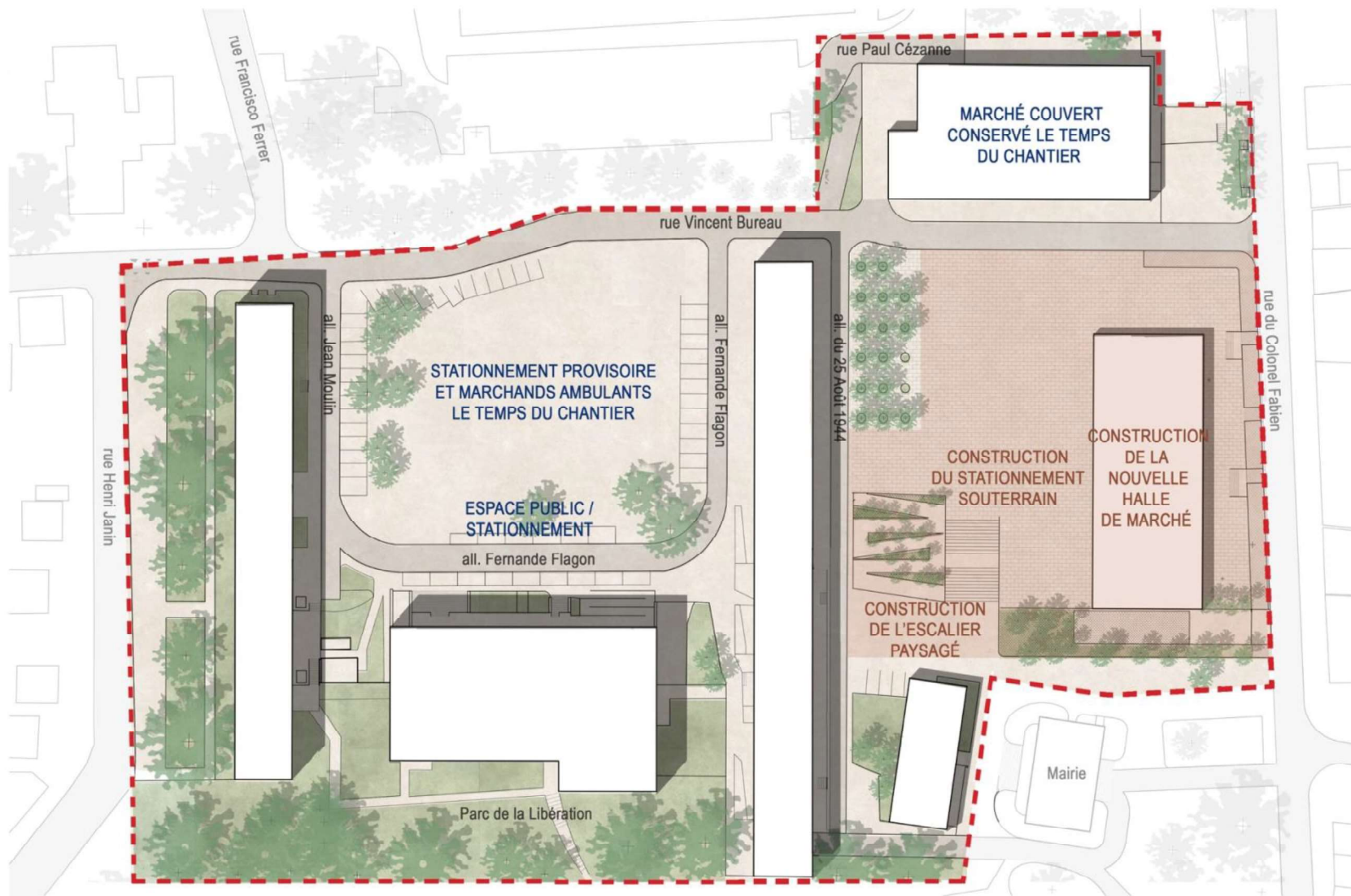
Extension et valorisation de l'espace public

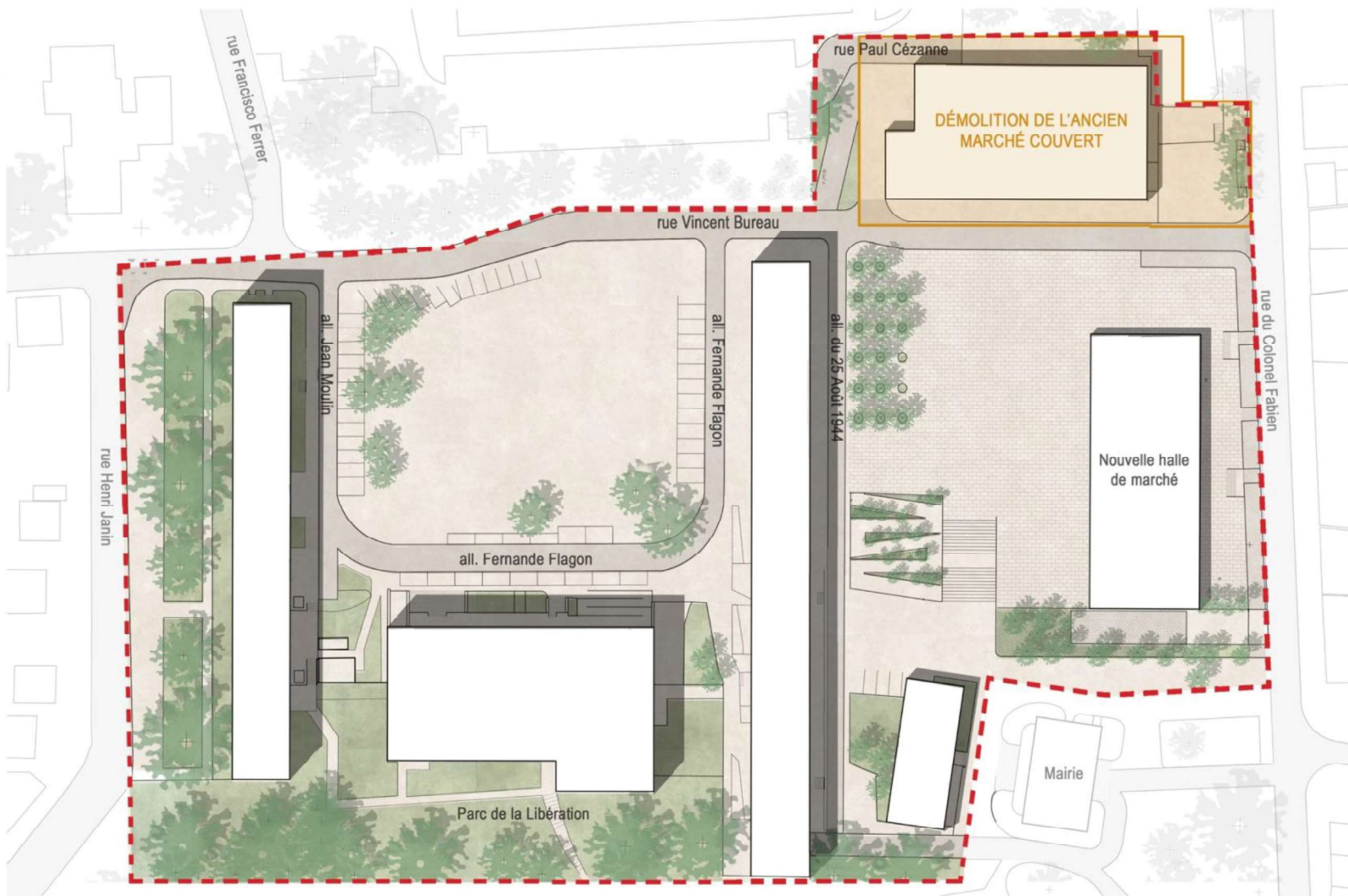
Nouvelle halle de marché

Stationnement souterrain

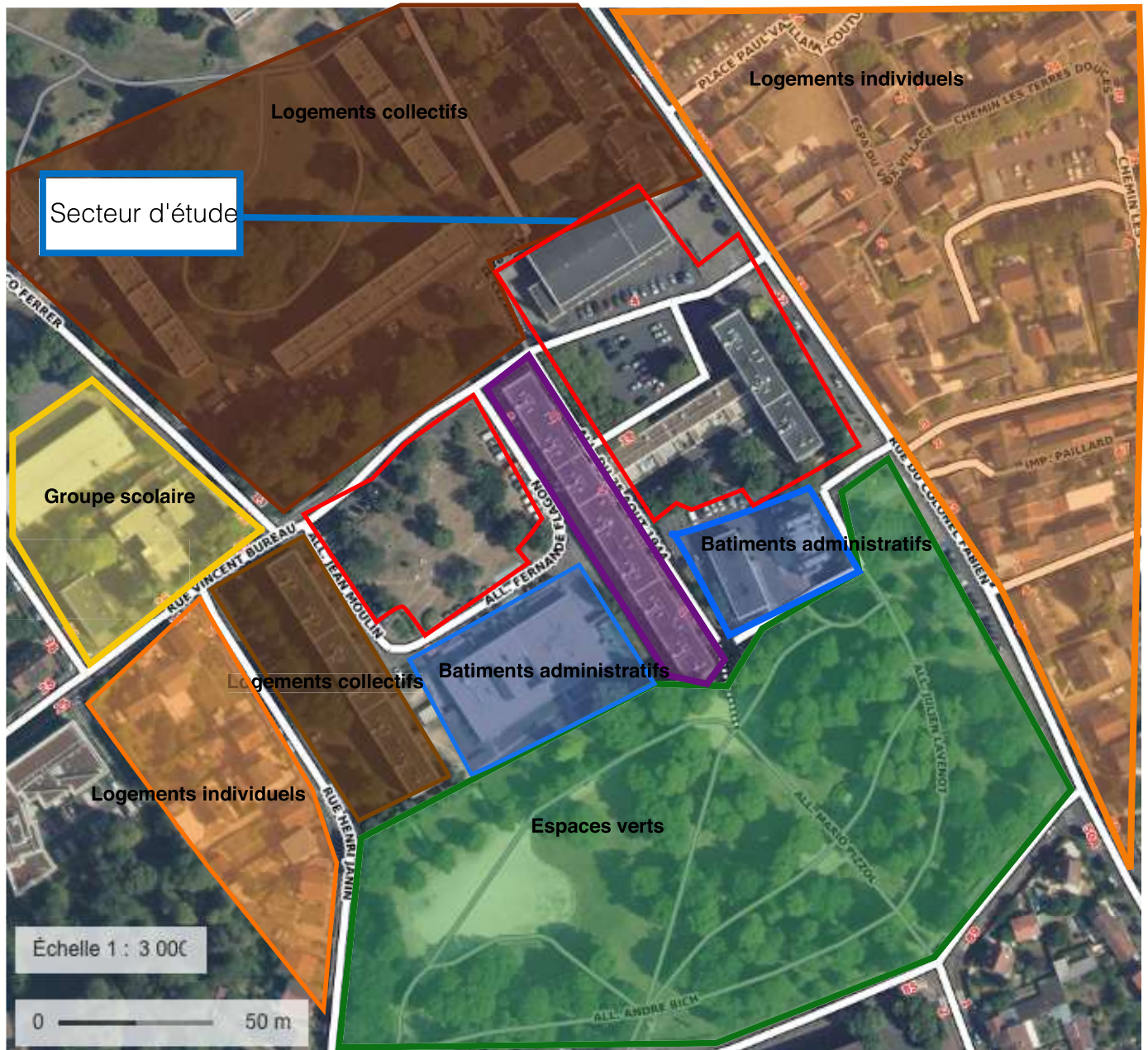








ANNEXE 5 VUE AERIENNE DES ABORDS PROCHES



Source: Carte IGN, Géoportail

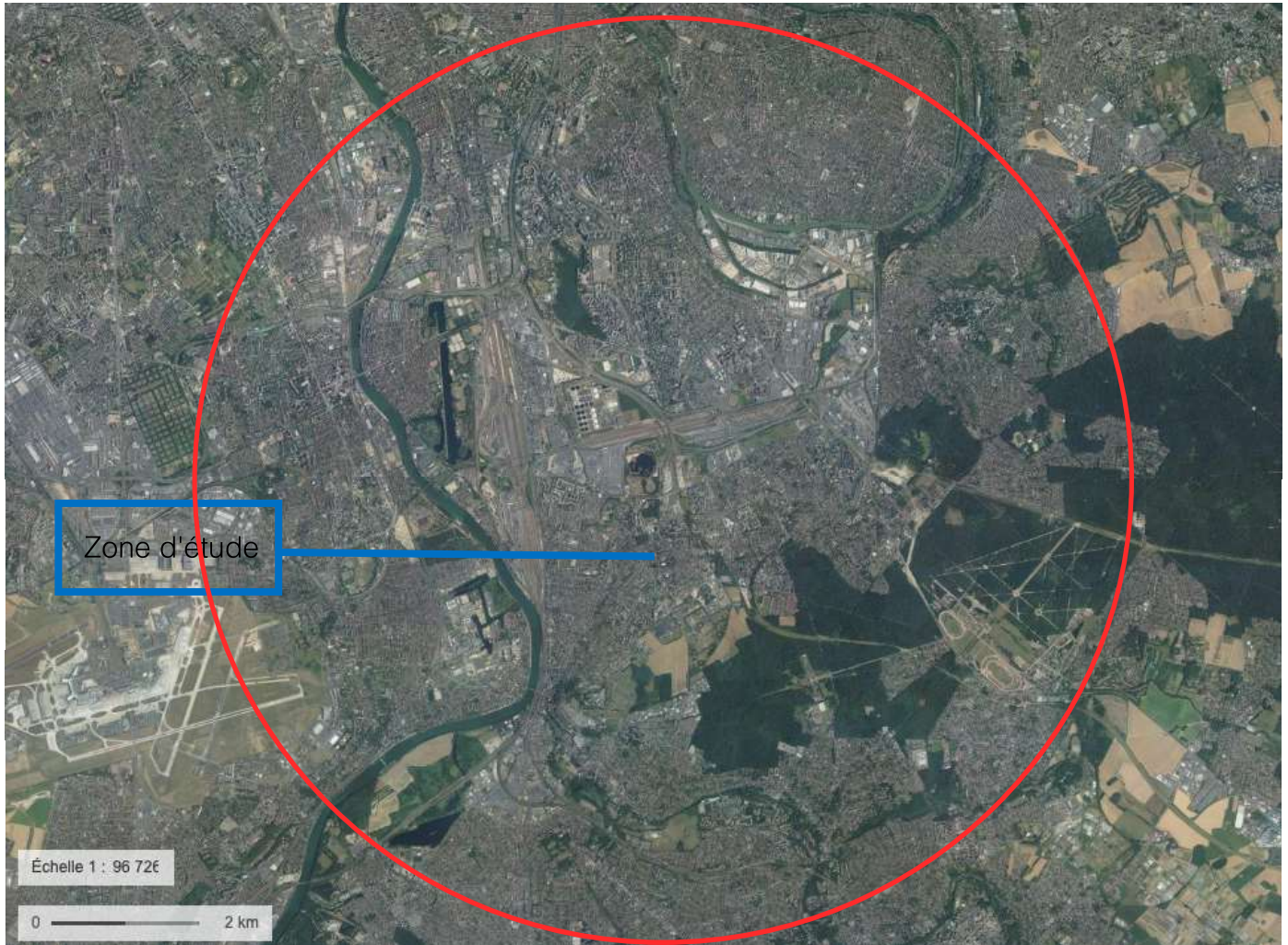
**ANNEXE 6 ABSENCE DE ZONE NATURA 2000 A
PROXIMITE**

**ABSENCE DE ZONE NATURA
2000 DANS UN RAYON DE 5 KM
AUTOUR DE LA ZONE D'ÉTUDE**

N° dossier : 1115327 SI MAS 01a

Chantier : VALENTON

Prestation : Etude Cas par Cas



Source: Carte IGN, Géoportail